

Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

Déclaration du groupe Entreprises

L'élevage présente des intérêts majeurs pour notre pays en termes économique, social, environnemental et territorial, au demeurant trop souvent méconnus par nos concitoyennes et concitoyens.

Quelques chiffres : l'élevage représente 37% de l'ensemble des exploitations agricoles et les activités qui y sont liées 3,2 % de l'emploi national. Toutefois, cette moyenne cache de fortes disparités entre les territoires. L'élevage français représente environ 700 000 emplois directs et indirects dont plus de 400 000 ETP indirects, dont 178 000 ETP (207 000 personnes) dans des secteurs associés : fournisseurs de services de santé, d'alimentation, de matériel, logistique, services publics et parapublics, et surtout les activités en aval (collecte, transformation, commerce, distribution) qui procurent les deux tiers des emplois indirects.

Cet avis a permis de mettre exergue les nombreuses difficultés et défis que rencontre ce secteur. Parmi ceux-ci, on relève, le défi de la viabilité économique des élevages, le défi de la souveraineté alimentaire (production alimentaire locale versus importations, accessibilité pour tous en qualité et en quantité), le défi social lié à l'attractivité du métier (formation, transmission, prix rémunérateurs), le défi de la transition écologique et climatique (carbone, biodiversité, fertilisation organique, destination des sols, gestion de l'eau) le défi de l'aménagement et de l'équilibre des territoires et enfin le défi sociétal pour améliorer l'image parfois dégradée du secteur.

L'ampleur de la tâche apparaît donc immense et c'est tout l'intérêt de cet avis que d'apporter un éclairage complet et des propositions visant à relever certains de ces défis multiples et complexes. Tout le débat a conduit à s'interroger sur le fait de savoir comment inventer un modèle économique de l'élevage qui soit désirable et soutenable.

Les 3 axes de préconisations proposés devraient permettre, à bon escient, de redynamiser ce secteur.

Le groupe Entreprises appuie la nécessité de renforcer, réorienter et mieux diffuser les travaux de recherche. Il approuve en particulier la préconisation 2 qui propose de mieux rémunérer l'engagement et la prise de risque des éleveurs souhaitant expérimenter des solutions nouvelles.

Il convient ensuite de mobiliser les politiques publiques à tous les niveaux afin d'assurer la pérennité de l'élevage français en maîtrisant les importations de produits carnés à bas prix. En particulier, la nouvelle PAC de 2027 doit intégrer des mesures pour financer le déploiement de structures permettant d'assurer des débouchés rémunérateurs pour la filière y compris les circuits de distribution (voir préconisation 6). De même, offrir la possibilité de réimplanter des élevages là où ils ont disparu exige une mobilisation de tous les acteurs : élus, services de l'Etat, entreprises et artisans de l'amont à l'aval des filières, chambres d'agriculture, organisations professionnelles agricoles...

Enfin, il est indispensable d'informer nos concitoyens sur la complexité de la décision publique en matière d'élevage et d'alimentation durable. En ce sens des cours de vulgarisation à destination des enseignants et des textes axés grand public doivent être diffusés. On entend

souvent parler des scénarios de rupture dans nos habitudes alimentaires portés par la jeune génération, il convient d'être attentif en ce que cela porte de positif mais alerter sur certains effets de modes qui pourraient être nocifs. Là encore des campagnes d'information et de sensibilisation des consommateurs quant aux enjeux relatifs à l'élevage sont indispensables.

En soulignant la qualité du travail mené par les rapporteurs, **le groupe Entreprises a voté favorablement cet avis.**